

## **l'essentiel**

---

### **ASSEMBLÉE** **Sophie Métadier** **plaide pour les lotos**

La nouvelle députée de la 3<sup>e</sup> circonscription d'Indre-et-Loire, Sophie Métadier, est intervenue dernièrement à l'Assemblée nationale pour dénoncer une nouvelle loi de janvier 2021 qui limite à 150 € la valeur individuelle des lots mis en jeu dans les lotos traditionnels. Selon la remplaçante de Sophie Auconie, cette mesure « *porte atteinte à l'attractivité des lotos et risque à terme de fragiliser le tissu associatif, déjà fortement impacté par la crise sanitaire* ». Elle a été entendue puisque le gouvernement s'est engagé à supprimer le plafond en question « *dans les jours qui viennent* ».